

### *Les crédits*

c'est qu'il faut limiter les subventions. Il faut essayer de stimuler la croissance de façon intelligente, et le meilleur exemple en est peut-être la Loi sur les prêts aux petites entreprises qui va être à l'origine d'une activité intense avec des ressources fédérales restreintes, simplement beaucoup d'intelligence et une bonne commercialisation.

Je vais conclure en disant que le PIB réel a augmenté de 1,4 p. 100 au cours d'un des trimestres de 1992. Cela faisait six trimestres de croissance consécutifs, et cette hausse était la plus élevée depuis le deuxième trimestre de 1991. À 2,1 p. 100, l'inflation est jugulée. En fait, notre taux d'inflation est l'un des meilleurs du G-7. Les exportations ont augmenté de 14 p. 100 depuis juin 1991. Les bénéfices avant impôts des sociétés sont en train de remonter après avoir atteint leur point le plus bas depuis 60 ans, et ils sont aujourd'hui 30 p. 100 plus élevés qu'en 1991. Les faillites sont en régression de 3 p. 100 par rapport à l'an dernier. Les achats de l'autre côté de la frontière sont en baisse. Tous ces changements augurent bien pour une économie améliorée lors du prochain mandat.

Au cours des six prochains mois, le pays et le Parlement devraient se réjouir de ces bonnes nouvelles, de ces nouvelles forces positives. L'économie se redresse, contrairement à ce que laisse supposer la motion.

**M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, j'aimerais dire tout d'abord au ministre que nous du Parti libéral du Canada, qui avons appuyé ses efforts visant la modification de la Loi sur les prêts aux petites entreprises afin que les 960 000 personnes qui animent vraiment notre économie puissent obtenir ce soutien, sommes heureux de l'entendre promettre à la Chambre aujourd'hui qu'à compter de jeudi, tous les directeurs de banques, les quelque 7 500 chargés de prêts des caisses populaires et toutes les petites entreprises d'un océan à l'autre sauront que cette loi est en vigueur.

Je devrais ajouter toutefois qu'il existe, ici à la Chambre et au sein du gouvernement depuis 15 ans, une tradition selon laquelle toute nouvelle loi est annoncée dans les journaux, à la télévision et à la radio après la deuxième lecture. Ce n'est donc pas un bon argument de prétexter son examen par le Sénat pour ne pas faire connaître la Loi sur les prêts aux petites entreprises. Quoi qu'il en soit, je veux passer à autre chose.

• (1635)

Le ministre a parlé de l'esprit d'entreprise au Canada. C'est vrai que l'entrepreneuriat est très dynamique au pays. Le ministre dit aussi que nous n'accordons pas autant de subventions qu'il y a quelques années. Je crois

qu'il oublie un domaine où nous distribuons des milliards de dollars en subventions.

Parce qu'il ne s'est pas intéressé aux avantages fiscaux qui se sont accumulés en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, non seulement durant son mandat, mais aussi durant les régimes libéraux précédents, le gouvernement n'a pas vraiment étudié la question des subventions fiscales accordées aux grandes sociétés. Le ministre sait aussi bien que moi que près de 40 ou 50 milliards de dollars de dépenses fiscales, de subventions fiscales sont consenties sans que les sociétés visées rendent compte de la façon dont elles atteignent ou pas leurs objectifs d'ordre public, soit la création d'emplois ou la protection de la vigueur de certains secteurs au pays.

J'aimerais entendre le ministre dire à la Chambre aujourd'hui qu'il serait opportun de procéder maintenant à l'examen des subventions fiscales accordées en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, principalement à des multinationales étrangères.

**M. Hockin:** Il y a toujours une zone de flou, pouvant faire l'objet d'allégations, allégations qui comportent toujours un peu de vrai et beaucoup de faux.

Pour répondre à mon collègue, je dirais qu'aucun gouvernement n'a consacré autant de temps ni d'efforts pour débarrasser le système fiscal des échappatoires et autres cadeaux consentis au monde des affaires que le gouvernement actuel. Il n'en existe presque plus.

Quand nous avons été élus, il y avait le crédit d'impôt pour la recherche scientifique qui était une vraie passoire. Il était l'oeuvre du gouvernement Turner ou du gouvernement Trudeau avant lui. Le gouvernement a ainsi laissé filer des milliards de dollars. Nous avons aboli cette échappatoire et nous nous sommes employés à en faire autant avec une foule d'autres. Nous continuons encore. Nous n'avons pas le choix, car nous avons besoin des recettes.

Ce que nous n'avons pas fait, c'est introduire, comme plusieurs le suggèrent, un impôt minimum sur les sociétés, et ce, parce que de toute évidence cela ne ferait que nuire à la petite entreprise. D'aucuns disent vouloir s'assurer que toutes les sociétés paient des impôts. Les petites entreprises qui ont reporté leurs pertes sur prêts peuvent, le jour où elles font enfin des profits, appliquer ces pertes des années précédentes aux profits de cette année, et nous sommes d'accord avec cette pratique. Nous ne sommes pas partisans de récupérer ces sommes par la fiscalité.

Si l'on veut faire une exception pour les grandes entreprises, j'aimerais bien que la question soit débattue à la Chambre. Il faut savoir toutefois que la petite entreprise